



Sections régionales des Pays de la Loire

Nantes, le 29 octobre 2015

A Madame A.BAILLE

Conseillère technique de M. Le Ministre de l'Agriculture
chargée de l'enseignement agricole

Madame la Conseillère technique,

Pour la deuxième année consécutive (si la situation restait en l'état), l'enseignement agricole public dans les Pays de la Loire ne verra pas sa carte des formations évoluer...En effet, aucune création de classes, ou de formation dans les lycées agricoles publics ligériens n'est prévue...

Pourtant, la croissance démographique dans notre région est particulièrement sensible, notamment dans les départements de Vendée et de Loire-Atlantique où le Conseil régional, fort d'une anticipation responsable, a d'ores et déjà programmé la construction de plusieurs nouveaux lycées. Cette croissance, prévue par de nombreuses études de l'INSEE n'a malheureusement pas été prise en compte par les Services du Ministère de l'Agriculture aussi bien nationalement que régionalement. Nous tenons ici à vous rappeler l'épisode du conflit dans un établissement ligérien suite à la volonté de suppression d'une seconde Générale et Technologique qui s'avère sur cette année scolaire bien remplie.

Si à cette rentrée, les lycées ont connu une croissance globale de leurs effectifs (+7 % en seconde professionnelle production et +19 % en seconde générale et technologique), ils ont du néanmoins refuser des élèves (+ de 150 élèves dans toute la région que ce soit en seconde professionnelle production ou encore en baccalauréat technologique option technologie de la production agricole).

Comment accepter que le Service Public d'Éducation ne puisse pas accueillir tous les jeunes qui en font la demande, notamment dans la formation des agriculteurs qui reste notre cœur de métier ?

Comment accepter que cette croissance démographique anticipée par l'INSEE (nombreuses études et rapport prévoient une croissance démographique structurelle pour notre région et conjoncturelle pour les jeunes nés en 1999-2000 et 2001), par le Conseil régional (qui construit de nouveaux lycées et accompagne les croissances d'effectifs) et même par le Ministère de l'Éducation Nationale (le Rectorat de Nantes a créé à la rentrée 2015 près de 14 classes de seconde générale et technologique, pour exemples frappants) ne le soit pas

par le Ministère de l'Agriculture et ses Services Régionaux ?

Comment accepter que ce manque de moyens en DGH pour augmenter les seuils de recrutement, pour créer des classes se traduise par l'existence de nombreuses classes surchargées préjudiciables à la réussite des élèves?

Nous souffrons donc en région d'une DGH notoirement insuffisante car ne répondant à des besoins réels (une DGH qui est d'ailleurs toujours calculée sur des bases de l'année scolaire 2004-2005!) et qui ne correspond pas à la situation de notre territoire. Ainsi pour la rentrée 2016 et pour seulement accueillir les « nouveaux » entrants de cette rentrée, il faudrait une DGH augmentée de près de 9000h !

Il faut des moyens supplémentaires particuliers dans notre région car elle a des spécificités démographiques et territoriales !

Nous vous sollicitons pour une rencontre afin de pouvoir vous exposer la situation spécifique de notre région qui génère des interrogations (comme cela a été le cas dans le courrier au Ministre de M.Jacques AUXIETTE, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire, courrier en date du 24 septembre 2015), mais aussi de très vives tensions et risque d'aboutir à des conflits. Nous souhaitons, enfin, que soit réexaminée la carte des formations 2016 qui a reçu un avis négatif unanime au CTREA du 1^{er} octobre 2015 et augmenter de façon conséquente la DGH régionale.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Madame La Conseillère Technique, nos plus sincères salutations.

Pour la section régionale du SYAC-CGT
T.JACOB
Secrétaire régional

Pour la section régionale du SNETAP-FSU
Y.VIGNER
Secrétaire régional

Copie à : Mme RIOU-CANALS (DGER), M.SCHNABELE (DGER), Mme LEBON (DRAAF), M.NENON (SRFD),

M.AUXIETTE (Président du Conseil régional des Pays de la Loire), M. ORPHELIN (Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire).